

Concerne uniquement les élèves de 2H

RAPPEL

Visite médicale.

Chers parents

Comme déjà annoncé, votre enfant doit effectuer un contrôle médical durant cette année scolaire. Cette visite se fera le mardi après-midi **9 novembre 2021** dans le cadre de l'école. Vous avez dès lors 2 possibilités :

- Vous faites ce contrôle chez votre pédiatre, il nous faut donc la feuille bleue remplie par le pédiatre :

« Information des parents et des adolescents sur les examens médicaux scolaires obligatoires »

- Votre enfant vient avec nous chez le Dr. Med. J. Hotz à Péry vous devez alors remplir la feuille rose:

« Questionnaire sur l'état de santé des enfants »

Ces 2 formulaires peuvent être demandés à l'école ou téléchargés (en différentes langues) sur le site de

<https://www.gsi.be.ch/fr/start/themen/gesundheit/krankheiten-und-impfungen/schulaerztlicher-dienst.html>

En descendant la page vous trouverez les 2 encadrés suivants :

Information des parents et des adolescents sur les examens médicaux scolaires obligatoires



Questionnaire sur l'état de santé des enfants



Le premier concerne « la feuille bleue » à faire remplir chez votre médecin
Le deuxième la « feuille rose » qu'il faudra nous redonner et donc l'enfant fera la visite médicale le mardi après-midi 9 novembre avec l'école

IMPORTANT : Les dites **feuilles roses ou bleues** sont à nous **rendre** jusqu'au lundi après les vacances d'automne soit **le 25 octobre au plus tard**, nous devons les transmettre au cabinet médical au plus tard 2 semaines avant la visite médicale.

Merci de votre collaboration

Pour les enseignantes

Béa Gautschi - Bub